

COMPTE RENDU
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
1^{er} mars 2016 à 20h30

L'an deux mille seize, le 1^{ER} mars, le Conseil Municipal de la commune de Tréminis, s'est réuni, sur la convocation de Frédéric AUBERT, Maire, du 24/02/2016.

Présents : M Frédéric Aubert, Mme Jacqueline Bonnet, Mme Anne-Marie Fitoussi, M Christian Piccioli, M. Claude Morin, Mme Christelle Empeaire, M. Hervé Robin, M Frédéric Melmoux

Absentes : Mme Agnès Vallon, Françoise Laurent

Procuration : M Jean-Pierre Filiâtre donne procuration à Mme Jacqueline Bonnet.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie Fitoussi.

La séance est ouverte à 20h30

Travaux d'accessibilité de la mairie/salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle la démarche de la commune, de rendre accessible le bâtiment de la mairie/salle des fêtes.

M. Le Maire présente les devis correspondants à cette opération. Lesquels s'élèvent à 17000€.

Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental.

Travaux et plan de financement sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Exploitation forestière par câbles

Monsieur Le Maire propose de solliciter le FEADER pour l'octroi d'une subvention pour l'exploitation forestière par câbles sur les parcelles 54 et 61.

Cette subvention s'élèverait à 3904€, auxquels s'ajouterait le bénéfice de la vente des bois.

Description de l'opération :

Localisation : forêt communale de TREMINIS ; parcelles forestières n° 54 et 61

Volume prévisionnel à exploiter : 680 m³

Type d'installation : en parallèle

Longueur prévisionnelle de câble : 610 ml

Montant total estimé des travaux d'exploitation : 35 448 € H.T.

Montant estimé de la subvention : 3904€

Adopté à 8 votes pour et une abstention

Travaux sylvicoles

Le plan de financement adopté initialement est modifié afin de permettre l'éligibilité de la commune aux subventions de la Région et du Conseil Départemental. Cette dernière étant conditionnée par une surface forestière d'au moins 2 ha.

Le nouveau devis s'élève à 5 680.16€ pour les parcelles 29 et 33.

Les subventions sollicitées s'élèvent à 1047€ pour le Conseil Départemental et 1380€ pour la Région.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Travaux de réparation du Garage Communal

Compte tenu de l'état général du Garage Communal il apparaît urgent de procéder à des travaux de consolidation de la structure du bâtiment et d'améliorer les conditions d'accès.

L'ensemble des devis demandés s'élèveront à environ 5000€.

Une demande de soutien financier sera adressée au Conseil Départemental à hauteur de 40% du montant des travaux

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public du hameau du Serre

Monsieur Le Maire tient d'abord à préciser que l'opération de même type programmé sur la place de la mairie doit être revue. En effet le nouveau chargé d'affaires du SEDI, nous a informés d'une erreur dans le plan de financement prévisionnel relatif à l'enfouissement des réseaux télécom.

Le nouveau coût nous sera prochainement communiqué. En fonction de celui-ci, une nouvelle réflexion va s'engager sur le maintien ou le report des travaux envisagés sur le hameau du Serre.

Acquisition de parcelles forestières dans le secteur des captages de Château-Bas.

Informés par la SAFER, de la vente de plusieurs parcelles forestières situées dans le secteur des captages de la Sagne et compte tenu de la procédure de mise en place des périmètres de protection des captages actuellement en cours, M. le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal quant à l'opportunité d'acquérir ces terrains.

Le Conseil Départemental soutien ces opérations à hauteur de 35%.

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition et le plan de financement incluant une subvention du Conseil Départemental. M. Le Maire rencontrera les vendeurs pour une proposition d'achat et sollicitera le concours du Conseil Départemental, le cas échéant.

Location appartement mairie

M. Le Maire propose de fixer le montant du loyer et de le proposer à la location.

Le loyer est fixé à 300€+ 90€ de charges de chauffage mensuelles. Le loyer sera majoré de 30€, si le futur locataire demande l'usage d'une pièce supplémentaire située sur le palier de l'appartement.

Ajout à l'ordre du jour

Reversement des encaisses de redevances de ski de fond au Foyer de ski de Fond du Grand Ferrand. Adopté à l'unanimité des membres présents.

Reversement de la subvention allouée à la commune pour l'entretien des pistes au Foyer de ski de Fond du Grand Ferrand. Cette année la somme reversée sera de 2144€ (notification d'attribution du Conseil Départemental). Adopté à l'unanimité des membres présents.

Remboursement d'avance de frais pour l'achat de fournitures de rénovation pour l'appartement de M. Truffet. La somme de 74.25€ sera remboursée à Mme Simoes Sandrina. Adopté à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

1/Effondrement mur de Château-Méa

M. Le Maire donne lecture du courrier adressé par M. Vincent et par lequel il demande la prise en charge par la commune, de la réparation du mur.

- La propriété de cet ouvrage n'étant définie par aucun document officiel,
- Le mur soutenant le terrain appartenant à M. Vincent
- La voie communale étant située en dessous du Mur,

Le Conseil Municipal convient qu'il n'incombe pas à la commune de prendre en charge ces travaux.

Les gravas actuellement sur la chaussée seront évacués par la commune et cette action sera renouvelée tant que de besoin.

Un courrier sera adressé au propriétaire pour l'en informer.

2/ Avenir de l'Ecole Communale

Les mesures provisoires de carte scolaire signalent que notre école sera en observation pour la rentrée 2016/2017 en vue d'une fermeture pour la rentrée 2018.

Des contacts ont été pris avec la commune de Cordéac qui se trouve dans la même situation, l'Inspection d'Académie de Grenoble, Mme La Députée Marie-Noëlle Battistel.

Une réunion sera organisée avec les représentants des parents d'élèves et l'institutrice afin d'évoquer les pistes d'action pour éviter cette fermeture.

3/ Parcours permanents d'orientation

M. Melmoux Frédéric présente un projet de réalisation de plusieurs parcours permanents d'orientation en partenariat avec le Comité Départemental de Course d'Orientation de l'Isère. Ce projet vise à cartographier 4 zones sur le territoire communal (dont 3 parcours permanents) permettant la pratique de la Course d'Orientation.

Le devis prévisionnel s'élève à 9 488€ HT. Plusieurs subventions pourraient être obtenues auprès du Conseil Départemental laissant à charge de la commune environ 5000€.

Un phasage des travaux va être étudié afin répartir l'investissement sur 2 années.

Vu l'intérêt de ce projet, la commune se porte candidate et un courrier sera adressé aux différents partenaires. Le plan de financement définitif sera présenté ultérieurement.

4/ Espace Naturel Sensible du Marais de Pravet

Un courrier du Conseil Départemental nous informe de la révision de la procédure de labellisation des Espaces Naturels Sensibles. La zone présumée de Pravet redevient éligible. Un nouveau diagnostic va être engagé par le Conseil Départemental. Une réponse est attendue courant Avril.

Cette démarche reste financée à 100% par le Conseil Départemental

5/ Projet d'installation de panneaux photovoltaïques.

M. Hervé Robin propose qu'une réflexion soit menée sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'Église et de la mairie.

La séance est levée à 22h30.

Le secrétaire de Séance

Anne-Marie FITOUSSI